

**TABLEAU D'ACTUALITE - SERVICE SOCIAL/FORMATION CINOV
30/08/2017**

Actualités Branche		Actualités législatives réglementaires et jurisprudentielles	
Social	Commission paritaire de la convention collective nationale (CPCCN)	<ul style="list-style-type: none"> o L'accord sur les minima salariaux signé par CINOV et SYNTEC le 30/03/2017 est entré en vigueur pour toutes les entreprises de la branche (Arrêté ministériel du 03/08/2017 (J.O. du 11/08). o Un séminaire paritaire de branche est organisé les 27 et 28 septembre 2017. Une délégation de CINOV y participera. Les thèmes abordés seront : <ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes et le monde du travail (attentes et aspirations) - Salarariat et autres formes d'activité (multi-statut) - Conséquences de la numérisation sur le management - Dialogue social comparé : le fonctionnement des branches professionnelles dans les autres pays européens - Méthodologie de négociation des accords de branche. 	<p align="center">Le projet de loi d'habilitation du gouvernement à légiférer par ordonnance a été adopté le 2 août 2017</p> <p align="center">En attente de la publication des "ordonnances Macron" (23 septembre 2017). Le service social-formation proposera une synthèse de ces textes et organisera un webinar sur le sujet le vendredi 6 octobre 2017</p>
	Commission paritaire du régime complémentaire santé (CPS santé)	<p>Evolution des adhésions au régime : 34156 salariés couverts au 28/02/2017 (dans 7479 entreprises). 90% des entreprises adhérentes au régime de santé de branche sont des TPE (moins de 10 salariés).</p> <p>Cinov a obtenu la présidence du CPS complémentaire santé jusqu'au 31/12/2017</p>	
	ADESATT (financement du paritarisme de branche)	<p>Le règlement intérieur et son annexe 1 prévoyant la mise en place d'un process de justification de l'emploi des fonds conformément à leur objet ont été approuvés en juin. CINOV devra fournir chaque année un rapport d'activité en conséquence valorisant l'activité liée au paritarisme</p>	
Formation	Commission Apprentissage (FAFIEC)	<ul style="list-style-type: none"> o Le FAFIEC vient de mettre en ligne une plateforme d'offres de stage et d'apprentissage sur le site Concepteurs d'avenir (FAFIEC) afin de faciliter les recherches de stagiaires et d'apprentis. Les entreprises de la Branche sont invitées à y déposer leurs annonces : https://www.concepteursdavenir.fr/offres-de-stages-et-d-apprentissages o Cinov a soutenu des écoles / formations préparant aux métiers de notre Branche par l'intermédiaire du Fafiec, en affectant des "fonds libres" de la taxe d'apprentissage à hauteur de plus de 700.000 €. La prochaine campagne aura lieu en mars-avril 2018. 	
	Conseil d'administration du FAFIEC	<p>En juin dernier, le mandat des représentants de CINOV au CA du FAFIEC a été renouvelé pour deux ans : Olivier Fraquet (trésorier-adjoint), Michel Prin, Jean-Luc Reiner, Dominique Tissot.</p>	
	Commission des actions collectives nationales - ACN (FAFIEC)	<p>Cinov a mandaté des experts afin d'intervenir sur la rédaction du cahier des charges de plusieurs ACN "management stratégique d'une TPE/PME", "RSE", "Open source".</p> <p>CINOV peut porter la création de nouvelles ACN en fonction des besoins exprimés par les chambres régionales</p>	
	Observatoire de branche (OPIIEC)	<ul style="list-style-type: none"> o Renouvellement du mandat de Bernard Gatti (Trésorier) et de Corinne Pichoud (Déléguée aux études et à la recherche). o Les chambres régionales intéressées sont invitées à communiquer d'ici la fin septembre 2017 au service social-formation leurs demandes d'études (pour réalisation en 2018). Ces études prospectives concernent nécessairement l'évolution des métiers, de l'emploi et les besoins en formation. 	
	Collecte FAFIEC	<p>La collecte 2017 du Fafiec montre que la Branche est composée de (données au 31/12/2016) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 62 000 entreprises - 800 000 salariés, ce qui représente une masse salariale de 37 milliards d'euros. <p>Ces chiffres officiels peuvent être utilisés dans toutes les communications</p>	

N'hésitez pas à évoquer ces sujets en conseil d'administration de votre région et à nous faire part de vos réactions / propositions / remarques de vos adhérents

Le service social-formation se tient également à votre disposition pour vous apporter toute précision et intervenir en CA sur ces sujets

Contact : Sandrine ZABULON (zabulon@cinov.fr ; 01 44 30 49 35)